



Plot 143, Unit 2  
Gaborone International Finance Park  
P.O. Box 25793  
Gaborone, Botswana  
Tel: +267 3158468  
Fax: +267 3181171  
E-mail: [crasa@crasa.org](mailto:crasa@crasa.org)  
Website: [www.crasa.org](http://www.crasa.org)

7 septembre 2026

Réf. : CRASA/CIRCULAR/019/202627

À : **Directeurs généraux et Chefs exécutifs**  
**Membres de la CRASA**

Madame, Monsieur,

**INVITATION DES MEMBRES DE LA CRASA À LA 1ÈRE RÉUNION DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (ECC), MOZAMBIQUE, DU 5 AU 9 OCTOBRE 2026**

L'Association des Régulateurs des Communications d'Afrique Australe (CRASA) renouvelle ses compliments à tous les Membres de l'Association.

J'ai l'honneur de vous inviter, vous-même ou votre/vos représentant(s), à participer à la première réunion du Comité des Communications Électroniques (ECC) au titre de l'exercice financier 2026/27. La réunion sera accueillie par l'Instituto Nacional de Comunicações de Moçambique (INCM) au Mozambique, du 7 au 9 octobre 2026, et sera précédée d'un atelier de renforcement des capacités de deux jours, du 5 au 6 octobre 2026.

La première réunion du Comité au titre de l'exercice financier 2026/27 a pour objet de faire progresser la mise en œuvre du Plan opérationnel 2026/27 de l'ECC et d'examiner les évolutions émergentes en matière de politiques, de réglementation et de technologies relevant du mandat du Comité. La réunion offrira aux États membres une plateforme pour échanger leurs expériences et promouvoir des approches réglementaires harmonisées ainsi que les meilleures pratiques en matière de communications électroniques dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

En particulier, la réunion examinera et formulera des plans d'action pour la mise en œuvre des projets suivants :

- (i) Élaboration d'un cadre réglementaire complet pour les communications par satellite ;
- (ii) Évaluation régionale de la mise en œuvre et de l'efficacité des cadres de numérotation des services d'urgence dans la SADC ;
- (iii) Élaboration d'un rapport sur l'utilisation de la bande 470–694 MHz dans les États membres de la SADC ;
- (iv) Examen et étude de la mise en œuvre du Cadre de la SADC pour l'harmonisation du spectre des fréquences radioélectriques destiné à la protection du public et aux secours en cas de catastrophe (PPDR) ;

(v) Évaluation réglementaire complète des cadres nationaux de cybersécurité, des dispositifs institutionnels et de l'état de préparation à la mise en œuvre dans la région de la SADC.

La réunion sera précédée d'un atelier de renforcement des capacités de deux jours, du 5 au 6 octobre 2026, consacré aux cadres réglementaires des communications par satellite, ainsi qu'à la sécurisation des communications dans un environnement moderne marqué par l'évolution des menaces. Cet atelier vise à renforcer les capacités réglementaires et techniques des Membres et à faciliter le partage de connaissances et d'expériences sur les évolutions émergentes dans le domaine des communications par satellite et sur l'évolution du paysage de la sécurité des communications.

Le projet d'ordre du jour de la réunion est joint en Annexe I pour votre référence.

Tous les participants sont vivement encouragés à s'inscrire à l'avance par l'intermédiaire de la Plateforme de gestion des événements de la CRASA. Le lien d'inscription sera communiqué en temps utile, accompagné de la Note d'information sur le pays, qui fournira des précisions sur le lieu de la réunion, les modalités de voyage et les établissements d'hébergement recommandés.

Toute demande d'information complémentaire doit être adressée au soussigné à [crasa@crasa.org](mailto:crasa@crasa.org), avec copie à M. Shukya Kiroga, Chef des Communications Électroniques de la CRASA, à [skiroga@crasa.org](mailto:skiroga@crasa.org).

Nous nous réjouissons de votre participation active et de votre précieuse contribution à l'atelier et à la réunion, et vous remercions pour votre soutien continu à la mise en œuvre du Plan stratégique de la CRASA 2023–2028.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre très haute considération.



**Dr Stanley Shanapinda**  
**Secrétaire exécutif et Directeur général**

**Pièce jointe :**

Annexe I : Projet d'ordre du jour de la 1ère Réunion du Comité des Communications Électroniques (ECC)